

5) fournir une gamme complète de services, y compris des refuges, des garderies et des programmes d'acquisition de nouvelles compétences, qui aideront les femmes de toutes les collectivités rurales à remplir leur rôle crucial.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Comme il est 11 heures, aux termes à l'article 35 du Règlement, la Chambre passe maintenant aux déclarations des députés, conformément à l'article 31 du Règlement.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Français]

L'ACCORD GÉNÉRAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

M. Jean-Guy Guilbault (Drummond): Madame la Présidente, le gouvernement canadien a déposé à Genève, le 14 mars, la proposition qu'il entend défendre dans les négociations commerciales de l'Uruguay Round, en regard de l'article XI du GATT.

Cette proposition qui s'inspire des nombreuses consultations tenues au pays au cours des derniers mois avec les divers intervenants agro-alimentaires, témoigne de l'engagement ferme de notre gouvernement à maintenir des programmes efficaces de gestion des approvisionnements.

Nous pourrions ainsi protéger nos acquis et viser notamment à exercer un contrôle sur les importations des produits laitiers, tels le yaourt et la crème glacée, et ceux du poulet qui sont des secteurs importants pour l'agriculture québécoise.

Cette politique vise à clarifier et à renforcer les dispositions de l'article XI du GATT de façon équilibrée et réaliste.

Il s'agit, madame la Présidente, d'un pas important, d'un gain appréciable qui pourrait permettre de donner un nouvel élan à la possibilité de développer le potentiel agricole que nous avons au Canada.

* * *

[Traduction]

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Mac Harb (Ottawa-Centre): Madame la Présidente, je n'en suis pas revenu de ce que j'ai vu hier: une publicité du Nouveau Parti démocratique qui invite les gens à participer à une manifestation contre la taxe sur les produits et services.

Lorsque nous, du Parti libéral, avons appelé le NPD pour participer à cette manifestation, nous nous sommes carrément fait dire que nous ne serions pas les bienvenus.

Article 31 du Règlement

Hier, le député néo-démocrate de Yorkton—Melville a déclaré à la Chambre que les Canadiens voulaient être entendus parce qu'ils s'opposaient à la taxe sur les produits et services. Puis il a qualifié le gouvernement d'anti-démocratique.

Le député l'a dit sans rougir. Mes collègues néo-démocrates parlent de la démocratie comme bon leur semble. Ici, dans la région de la capitale nationale, le NPD utilise à qui mieux mieux le nom de la Coalition contre la taxe sur les produits et services, un organisme que nous avons créé l'automne dernier. Ils le font à notre insu et sans notre permission. C'est déloyal!

De toute évidence, mes collègues néo-démocrates font tout pour attirer l'attention. C'est plus important pour eux que de s'intéresser aux vraies questions. Quel dommage!

* * *

[Français]

LE MULTICULTURALISME

M. Jacques Vien (Laurentides): Madame la Présidente, le 21 mars était la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

C'est la deuxième année que le ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté souligne cette journée par une campagne de sensibilisation auprès du public.

Madame la Présidente, il ne faut pas se le cacher, malgré le caractère de tolérance et d'ouverture de notre pays et de ses habitants, le Canada n'est pas à l'abri du racisme et de la discrimination raciale, surtout si l'on considère que la population canadienne sera de plus en plus diversifiée dans les années à venir.

Il est donc important d'enlever dès maintenant ce mal à sa racine pour que la société canadienne continue à prospérer dans l'harmonie et la paix.

Nous avons de bonnes raisons de croire que ces campagnes de sensibilisation porteront fruit à long terme, compte tenu de la réponse enthousiaste que les jeunes ont manifesté l'année dernière et qu'ils manifesteront sans doute encore cette année.

* * *

[Traduction]

LES DROITS DE LA PERSONNE

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Madame la Présidente, le vent de changement qui souffle sur l'Europe de l'Est et l'Union soviétique inspire aux Canadiens un respect toujours grand des droits fondamentaux de la personne, dont témoigne notamment l'ouverture des frontières à l'émigration. Malheureusement, la glasnost a également entraîné la formation de groupes haineux et